

# A quels opérateurs culturels est distribué l'argent de la culture ? (infographies)

En communauté française, les subventions au « noyau dur » de la culture (hors RTBF, éducation permanente et jeunesse), c'est un bon demi-milliard d'euros. A qui sont versées ces subventions ? Voici les six questions pour comprendre.

🔒 Article réservé aux abonnés



Les bibliothèques reçoivent une subvention de 27,66 millions soit 5,47 % des subventions octroyées à la culture. - Shutterstock.



**Décodage** - Journaliste au pôle Culture

Par [Alain Lallemand \(/43733/dpi-authors/alain-lallemand\)](#)

Publié le 18/06/2025 à 19:09 | Temps de lecture: 3 min 🕒

**G**rand exercice annuel de transparence : selon un rituel désormais bien rodé, l'administration générale de la culture communiquait ce mercredi la ventilation des subsides octroyés en 2024 et, dans cette grande manne d'argent public, tentait d'analyser les éventuelles tendances. Un moment utile de réflexion sur ce que signifie une politique culturelle publique et sur les éventuels rééquilibres souhaitables.

## 1 De quel budget parle-t-on ?

Si le budget annuel total de la Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB) est de 14,63 milliards, le financement public de la culture – au sens large – pesait 1,22 milliard en 2024, dont 927 millions gérés par l'administration de la culture, dont la dotation RTBF (376,4 millions). Hors inflation, cette somme a progressé de 1,4 % sous la précédente législature, mais selon des dynamiques très variées. Le véritable « noyau dur » de la culture (centres culturels et bibliothèques, éducation permanente et jeunesse, audiovisuel, l'ensemble des créations

artistiques et notamment les arts plastiques, les musiques et

arts vivants, les lettres et livre, le patrimoine) tout cela représente un peu plus d'un demi-milliard de dépenses publiques (506 millions).

## 2 Qui est à la manœuvre ?

C'est le pouvoir politique qui fixe les grandes orientations budgétaires culturelles pour chaque secteur, en tenant compte des engagements antérieurs et de quelques seuils budgétaires fixés par décret. Dans ce corset, les subsides sont attribués essentiellement sur base des avis émis par les instances de gouvernance culturelle, avis suivis la plupart du temps par le pouvoir politique. On parle peu des quelque 598 fonctionnaires qui font tourner la machine (dont un tiers de statutaires, pas davantage), ce qui peut sembler beaucoup mais est très peu en regard de la diversité des missions à remplir. Par exemple, il n'y a que 61 personnes pour superviser les 168 millions d'euros injectés dans la création artistique, un secteur qui va de la musique au théâtre et arts plastiques en passant par l'humour, la danse ou le cirque.

## 3 Quels sont les secteurs rois ?

La jeunesse (87,9 millions) et l'éducation permanente (78,4 millions) raflent à eux deux 32,82 % des subventions, signe que la culture en FWB reste d'orientation socio-culturelle, même si, paradoxalement, l'alphabétisation doit se contenter de... 68.139 euros, soit 0,01 % des subventions. Le véritable « noyau dur » de la culture largement subventionné, c'est le cinéma (66,25 millions, soit 13,09 %), le théâtre (59,5 millions, soit 10,54 %), la musique (50,4 millions, soit 9,96 %), les médias et l'aide à la presse (33,58 millions, 6,64 %) puis, de manière transversale, les centres culturels (44,87 millions, 8,87 %) et les bibliothèques (27,66 millions, 5,47 %).

## 4 Quels sont les secteurs déshérités ?

En 2024, lettres et livre restaient sous-financés et la tendance ne faisait que se détériorer (3,4 millions, soit 0,67 %), talonnés de près par les arts plastiques (7,2 millions, 1,42 %, en baisse aussi). Et que dire du cirque, des arts de rue, de l'humour, de la BD et de la littérature jeunesse, chacun financés à moins d'un demi-million ? En lettres et livre ainsi qu'en arts plastiques, il faut constater que les aides sont majoritairement attribuées à des personnes physiques, signe de la très grande solitude de ces créateurs, qui s'inscrivent plus difficilement dans une politique socio-culturelle favorisant objectivement les grandes structures, ASBL et sociétés commerciales.

## 5 Quelles régions sont favorisées ?

« Non, il n'y a pas d'hypercentralisation de la culture

« Non, il n'y a pas d'hyperconcentration de la culture dans la capitale, contrairement à ce qui se passe en France. » C'est du moins ce qu'ont expliqué mardi au parlement les auteurs du cadastre de l'emploi culturel (ULB et Observatoire des politiques culturelles) : ils ont rappelé qu'il y avait, outre une concentration de créativité dans la capitale, une concentration trompeuse des sièges sociaux à Bruxelles, ce qui peut fausser l'analyse. Mais à voir la ventilation des subventions par province, on reste pourtant pantois. Les subsides accordés à des opérateurs du Luxembourg se chiffrent à 57 euros/an/habitant, contre 177 euros/ans/habitant à Bruxelles. Or par la faible densité de population du Luxembourg, l'accès à la culture y est pourtant plus onéreux. Notons que la tendance est au lent comblement de ce différentiel capitale/provinces, avec un rattrapage sur toute la Wallonie et singulièrement le Brabant wallon.

## 6 Quelle est la fréquentation réelle de la culture ?

Mais quel est l'impact réel de cette aide publique à la création et la diffusion culturelle ? L'administration a fait très fort ce mercredi en dévoilant pour la toute première fois les données de fréquentation de la culture dans l'espace public.

Ce sont les chiffres 2023, et les indicateurs ne sont pas encore tout à fait complets. Mais tout de même : en centres culturels d'abord, on voit qu'en arts de la scène, près de la moitié de la programmation s'adresse au public scolaire (33,5 %) et au jeune public hors cadre scolaire (14,5 %), et la croissance se trouve au niveau du public scolaire. Dans ces centres, ce sont les arts de la scène qui emportent l'adhésion du public (714.000 entrées) puis le cinéma (153.000 entrées) enfin les arts plastiques (presque 63.000 entrées).

Mais l'essentiel se produit hors centres culturels. Si on s'intéresse aux chiffres globaux de fréquentation de la culture de création, tous lieux confondus mais hors cinémas et hors bibliothèques, la fréquentation des lieux subventionnés est croissante pour les arts visuels (plus de 400.000), les arts forains, du cirque et de la rue (121.000), elle décroît pour le théâtre adulte mais reste robuste (700.000), les musiques classiques (1.212.000), elle est en baisse pour le conte et l'humour (45.000) et devient anecdotique pour le théâtre action (moins de 2.000 entrées).

Au total, ce sont 5,25 millions d'entrées qui ont été comptabilisées en 2023 dans ces espaces publics, soit un bond de plus de 10 % par rapport aux années pré-covid.